

AXELERA, un acteur clé engagé dans la transition écologique !



Présentation de la feuille de route régénérative à POLLUTEC 2025, G. Plassart et F. Laroche

À l'issue de sa participation au parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat, AXELERA a structuré une feuille de route ambitieuse pour renforcer la robustesse des acteurs de la chimie et de l'environnement, accélérer la transition écologique et faire émerger de nouveaux modèles collaboratifs. Décryptage de quatre piliers au service d'une écologie régénérative.

À la croisée de la chimie et de l'environnement, le pôle de compétitivité AXELERA fait des écotechnologies le socle de son engagement depuis deux décennies. Une identité forte qui se décline en cinq axes thématiques principaux : i) l'essor des matières biosourcées, ii) l'efficacité des procédés industriels, iii) l'innovation dans les matériaux durables, iv) les solutions de recyclage et v) la préservation de la qualité de l'air, des sols et de l'eau. Cet engagement historique constitue le socle naturel de la démarche engagée par le pôle dans le cadre de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).

Dans les coulisses du parcours CEC

L'innovation au service de la compétitivité ne peut pleinement trouver son sens que dans un système économique capable de rester viable face au dépassement des limites planétaires. C'est ce constat qui a conduit le binôme formé par Gaël Plassart et Frédéric Laroche, respectivement président et directeur du pôle AXELERA, à s'engager dans le parcours de la CEC aux côtés de 70 autres entités, entre 2024 et 2025.

Le programme s'est structuré autour de six sessions de deux jours réparties sur plusieurs mois. Il combinait des conférences de haut niveau – réunissant scientifiques et dirigeants autour du réchauffement climatique, de l'érosion de la biodiversité et des limites planétaires – et des travaux collaboratifs en sous-groupes. Celui d'AXELERA rassemblait des profils variés, de l'industrie à la cosmétique, en passant par la publicité, l'architecture et la restauration.

A travers ces ateliers, les participants et participantes ont construit pas à pas une feuille de route individuelle, nourrie par l'intelligence collective et la richesse des approches intersectorielles. Une démarche visant à faire évoluer en profondeur les modèles économiques vers des logiques régénératives, en rupture avec les modèles extractifs traditionnels. Ce processus a ainsi abouti, au printemps 2025, à une feuille de route publique structurée autour d'un concept central : la robustesse.

Une transformation régénérative en quatre piliers

Complémentaire aux cinq axes stratégiques historiques d'AXELERA, la feuille de route issue de la CEC s'articule autour de quatre leviers, déclinés en douze actions.

→ Pilier 1 – L'équipe : former pour transformer

L'équipe du pôle compte une vingtaine de collaborateurs et collaboratrices. L'enjeu est de les mobiliser, de les faire monter en compétences et de les outiller pour intégrer les notions de régénératif et de robustesse dans leurs missions d'accompagnement. A ce jour, plus de la moitié de l'équipe a suivi des formats courts du parcours CEC, permettant d'aligner les référentiels et d'ancrer une culture commune à tous les niveaux de l'organisation.

→ Pilier 2 – L'offre de services : vers un parcours régénératif

AXELERA engage une transformation progressive de son offre pour incarner des modèles plus régénératifs. Parmi les premières actions, la réalisation d'un bilan carbone met en lumière l'impact indirect lié à l'organisation d'événements. Un plan d'action est en cours, notamment sur le choix de traiteurs engagés, intégrant des critères exigeants tels que la gestion des déchets alimentaires, la logistique responsable, le recyclage des emballages et la dimension sociale.

En parallèle, le label REGEN, plus exigeant que le label de pôle existant, a été lancé début 2026. Ce nouveau référentiel – créé de manière volontariste – repose sur une grille de critères approfondis intégrant les notions de climat, d'environnement et de

biodiversité dans l'évaluation des projets R&D. Il vise à valoriser les plus ambitieux, à diffuser de nouveaux standards et à entraîner l'écosystème dans cette dynamique.

→ Pilier 3 – La coopération : renforcer les pratiques collectives inspirées du vivant

Si la coopération est déjà au cœur de l'ADN du pôle, AXELERA cherche à la structurer davantage en s'inspirant du fonctionnement du vivant. Parmi les 411 adhérents, une vingtaine ont suivi la CEC, constituant un noyau engagé. Ce collectif a donné naissance au club « Robustesse », porté par AXELERA, dédié à l'entraide et au partage d'expériences autour de la mise en œuvre des feuilles de route régénératives, notamment via des sessions de co-développement.

Pour aller plus loin, une nouvelle offre verra le jour à l'automne 2026 à destination des entreprises en transition. Basée sur des échanges concrets sur le terrain, elle permettra à ces acteurs d'être accompagnés et challengés par des pairs déjà engagés, dans le but de diffuser progressivement ces pratiques à l'ensemble de l'écosystème.

→ Pilier 4 – Le territoire : prendre le lead sur des projets à enjeu

AXELERA affirme son ambition de dépasser son rôle d'accompagnement pour devenir un véritable pilote de projets structurants à fort impact. Le projet DECLYC en est une illustration majeure. Il réunit 15 industriels qui représentent une part significative des émissions de CO₂ en région Auvergne-Rhône-Alpes, avec pour objectif d'exploiter et d'activer des leviers de décarbonation à grande échelle (énergies alternatives, efficacité énergétique, captation du CO₂, mutualisation des investissements, etc.).

Début 2026, le pôle s'est positionné en chef de file d'un projet consacré aux PFAS, avec pour objectif de faire émerger des solutions technologiques face à cet enjeu environnemental majeur. Une initiative qui témoigne de son engagement à intervenir directement sur des problématiques critiques.

Réinventer la compétitivité

Si AXELERA s'est fixé des objectifs mesurables pour ses propres activités, l'ambition de sa feuille de route réside avant tout dans l'impact généré à l'échelle de son écosystème. Celui-ci se structure autour de six priorités : 1) réduire les émissions de gaz à effet de serre, 2) limiter les consommations de ressources (matières, eau, sols, énergie), 3) diminuer les pollutions et les déchets, 4) préserver la biodiversité, 5) soutenir l'emploi et 6) renforcer la robustesse des entreprises comme des territoires. En 2025, ce sont près de 80 projets qui ont été accompagnés, chacun faisant l'objet d'une évaluation systématique au regard de ces six priorités.

Au-delà de son propre périmètre, AXELERA entend également diffuser ce modèle de pôle régénératif auprès des décideurs publics et des 54 autres pôles de compétitivité français. L'enjeu est de faire évoluer la notion même de compétitivité, historiquement centrée sur la performance, vers une approche fondée sur un triptyque assumé : **robustesse plutôt que performance, coopération plutôt que compétition, et renforcement des exigences environnementales**. Dans cette logique, le label régénératif développé par AXELERA devient alors un véritable levier d'influence, pouvant faire évoluer les critères des futurs appels à projets.

Enfin, pour les organisations encore hésitantes, Frédéric Laroche les invite à ne pas rester isolées et à rejoindre AXELERA pour bénéficier d'une émulation collective. Dans un contexte géopolitique et institutionnel incertain, le retour à des dynamiques plus locales et à des réseaux de proximité apparaît comme une condition essentielle pour regagner des marges de manœuvre et favoriser une coopération concrète sur le territoire.

Pour en savoir plus :
AXELERA
Frédéric Laroche
frederic.laroche@axelera.org
www.axelera.org/fr